RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 15226
Numéro SIREN : 439 348 988
Nom ou dénomination : MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2018 sous le numéro de dépôt 95560

1826109401

DATE DEPOT :	2018-09-18
NUMERO DE DEPOT :	2018R095560
N° GESTION :	2001B15226
N° SIREN :	439348988
DENOMINATION :	MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS
ADRESSE :	65 avenue Paul Doumer 75116 Paris
DATE D'ACTE :	2018/09/05
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT
	REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

01B 15776

MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS

Société par Actions Simplifiée au capital de 107 300,00 €

SIEGE SOCIAL : 65 avenue PAUL DOUMER– 75116 PARIS

PF-05-09-18. C2; R7

439 348 988 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 05 SEPTEMBRE 2018

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

18 SEP. 2018

N° DE DÉPOT R095560

L'an deux mille dix huit,
Le 05 Septembre à dix heure trente

A Lesquin, au Novotel,

L'actionnaire unique de la Société MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS, au capital de 107 300,00 €, divisé en 1073 actions de 100 € chacune, a pris, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du président, les décisions suivantes.

Un feuille de présence a été établie et signée en début de séance.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Frédéric BITBOL est absent et excusé.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur Nicolas MEURIN, en sa qualité de président

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Révocation de l'actuel Président ;
- Nomination du Président ;
- Cession fonds de commerce expertise-comptable (FICO-GESTION et Mercure & Rodach) à la SAS MREC ;
- Achat part sociale GIE Puissance 3 ;
- Accord sur la Centralisation de Trésorerie ;
- Contrat de délégation ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des actionnaires,
- Le rapport du président,
- Le texte des résolutions proposées,
- Les statuts de la société.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ladite loi.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport du président.

L'actionnaire unique prend les décisions suivantes :

PREMERE DECISION

L'associé unique valide la révocation, ce jour, du mandat de Président de Monsieur Sylvain SZNEK, né le 15 avril 1963 à PARIS 11ème (75), Demeurant à VINCENNES (94300) au 5, allée Jacques Daguerre.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique valide la révocation, ce jour, du mandat de Directeur Général de Monsieur Stéphane RODACH, né le 29 Octobre 1962 à SURESNES (75), Demeurant à LEVALLOIS-PERET (92300) au 41, Rue Greffulhe.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité de Président de la Société MERCURE & RODACH MANAGEMENT ET CONSEILS, sans limitation de durée :

Monsieur Nicolas MEURIN
Né le 13 Novembre 1966, à LILLE (59000), de nationalité Française, demeurant 15, Contour de la Ferme, 59510 HEM,

qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.
Le Président représente la Société dans ses rapports avec les tiers à l'égard desquels il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique approuve l'achat à l'Association d'Economie Rurale NORD PAS DE CALAIS CROISSANCE d'une part sociale du GIE PUISSANCE 3.

CINQUIEME DECISION

L'actionnaire unique valide la signature par la société, d'une convention de trésorerie avec le GIE Puissance 3 (SIREN n° 349 506 931) portant sur les fonds déposés sur le compte bancaire du Crédit Agricole (n° IBAN : FR76 1670 6050 9216 6759 4830 974).

SIXIEME DECISION

L'actionnaire unique accepte que la SAS REVIGESTION se porte caution des crédits actuellement en cours, de la SAS MERCURE & RODACH MANAGEMENT ET CONSEILS et de sa société fille.

SEPTIEME DECISION

L'actionnaire unique accepte la conclusion d'un contrat de délégation de prestations de service avec l'Association de gestion et de comptabilité du Nord Pas de Calais et avec le GIE PUISSANCE 3.

HUITIEME DECISION

L'associé unique approuve la cession du fonds de commerce expertise-comptable de la société Mercrure&Rodach Management et Conseils (439 348 988 RCS PARIS) à la SAS MREC.

NEUVIEME DECISION

L'associé unique approuve la cession du fonds de commerce expertise-comptable de sa fille, la société Fico-Gestion (443 857 405 RCS PARIS) à la SAS MREC.

DIXIEME DECISION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président , après lecture.

Le Président

CERTIFIE CONFORME
à l'ORIGINAL le 05/09/18

L'actionnaire unique